

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PARIS

le 8 décembre 2007

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE

DU 1^{er} JUILLET 2006 au 30 JUIN 2007

SOMMAIRE

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

RAPPORT GENERAL & SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRESENTATION
DES COMPTES F.F.R.

EXERCICE

DU 1^{er} JUILLET 2006 au 30 JUIN 2007

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

ACTIF

BILAN AU 30 JUIN 2007

	30 juin 2007			30 juin 2006
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISION	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 259 375	998 184	261 191	524 144
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	2 790 610		2 790 610	2 790 610
CONSTRUCTIONS	43 220 723	13 122 123	30 098 600	31 785 085
AGENCEMENTS	1 108 093	341 381	766 712	692 378
AUTRES IMMOBILISATIONS	6 134 295	5 339 571	794 724	1 157 609
IMMOBILISATIONS EN COURS.....	120 910		120 910	63 483
	53 374 631	18 803 075	34 571 556	36 489 165
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PRETS AUX COMITES	351 182		351 182	422 279
PRETS AUX CLUBS	149 170	32 910	116 260	82 624
PARTICIPATIONS FINANCIERES	17 573		17 573	17 573
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 458 241		2 458 241	188 119
	2 976 166	32 910	2 943 256	710 595
STOCKS	121 105	98 989	22 116	30 098
CREANCES				
CLUBS ET COMITES.....	3 357 987	318 904	3 039 083	2 545 875
CLIENTS	10 432 612	517 400	9 915 212	12 642 843
ETAT.....	1 521 789		1 521 789	558 046
PRODUITS A RECEVOIR	6 542 902	6 233	6 536 669	5 777 879
DEBITEURS DIVERS	1 263 973		1 263 973	1 277 912
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 546 384		8 546 384	3 100 945
	31 665 647	842 537	30 823 110	25 903 500
DISPONIBILITES				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	34 593 640	15 244	34 578 396	30 552 899
BANQUES	1 963 865		1 963 865	2 477 117
CCP	38 243		38 243	38 632
CAISSE	58 652		58 652	136 810
	36 654 400	15 244	36 639 156	33 205 458
TOTAL DE L'ACTIF	126 051 324	20 790 940	105 260 384	96 862 960

PASSIF

BILAN AU 30 JUIN 2007

EXERCICE CLOS LE :	
30 juin 2007	30 juin 2006

COMPTES DE CAPITAUX

FONDS ASSOCIATIFS.....	5 985 224	5 985 224
AUTRES RESERVES - CNR.....	6 922 451	6 922 451
REPORT A NOUVEAU.....	-2 495 999	5 151 322
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	-30 934 146	-7 647 321
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13 207 518	14 476 425
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 448 421	724 210
	-5 866 531	25 612 311

RESULTAT GIP France 2007	47 040 822	13 190 885
---------------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES FONDS PROPRES	41 174 291	38 803 196
--------------------------------	-------------------	-------------------

PROVISIONS POUR CHARGES	2 235 613	4 009 613
--------------------------------	------------------	------------------

FONDS ASSURANCE	5 901 684	8 292 584
------------------------	------------------	------------------

DETTES

EMPRUNT CNR.....	13 404 078	14 214 316
ETABLISSEMENTS FINANCIERS.....	0	0
FOURNISSEURS.....	23 365 991	14 562 972
COMITES, CLUBS, DIRIGEANTS.....	1 300 959	1 161 558
DETTES SOCIALES.....	2 397 595	2 505 701
DETTES FISCALES.....	1 620 430	2 578 021
CHARGES A PAYER.....	7 886 509	6 942 341
FONDS DE BLOCAGE SOLIDARITE.....	1 079 372	961 321
AUTRES CREDITEURS DIVERS.....	1 426 722	102 827
	52 481 656	43 029 057

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 467 140	2 728 510
------------------------------------	------------------	------------------

TOTAL DU PASSIF	105 260 384	96 862 960
------------------------	--------------------	-------------------

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 1-Juillet-2006 30-Juin-2007 (12 MOIS)	EXERCICE 1-Juillet-2005 30-Juin-2006 (12 MOIS)
---	---

PRODUITS D'EXPLOITATION

RECETTES MATCHS EN FRANCE.....	20 676 084	22 238 488
PARTENARIAT & MEDIAS.....	37 785 843	38 945 018
SEMINAIRES CNR.....	2 393 988	2 065 817
CONVENTION LNR.....	1 742 291	1 529 000
RECETTES COUPE D'EUROPE	7 555 430	5 669 608
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	7 254 044	6 940 370
SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 683 747	2 168 827
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 268 907	1 296 068
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	2 242 254	621 974
	83 602 588	81 475 170

CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS	3 534 756	3 424 525
SOUS-TRAITANCE & SERVICES EXTERIEURS	15 472 698	14 250 572
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 073 336	5 714 752
FRAIS DE DEPLACEMENTS.....	13 936 316	13 861 195
IMPOTS ET TAXES	2 306 658	1 937 336
CHARGES DE PERSONNEL	9 986 230	9 942 785
AUTRES CHARGES DE GESTION	23 280 195	21 237 777
DOTATION AMORTISSEMENTS.....	3 511 571	3 397 031
DOTATION CHARGES A REPARTIR.....	0	314 988
DOTATION PROVISIONS	758 427	3 472 467
	77 860 185	77 553 428

RESULTAT D'EXPLOITATION (I)

5 742 403	3 921 742
------------------	------------------

RESULTAT FINANCIER (II)

304 893	-43 759
----------------	----------------

RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)

-674 210	-465 590
-----------------	-----------------

AIDE EXCEPTIONNELLE COMITES (IV)

-975 000	0
-----------------	----------

IMPOT SUR LES SOCIETES (V)

-1 482 295	-1 277 032
-------------------	-------------------

RESULTAT ACTIVITE FFR (I+II+III+IV+V)

2 915 791	2 135 361
------------------	------------------

DEFICIT GIP France 2007

-33 849 937	-9 782 682
--------------------	-------------------

RESULTAT DE L'EXERCICE

-30 934 146	-7 647 321
--------------------	-------------------

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

DETAIL DES PRODUITS

EXERCICE 1-Juillet-2006 30-Juin-2007 (12 MOIS)	EXERCICE 1-Juillet-2005 30-Juin-2006 (12 MOIS)
---	---

RECETTES MATCHS

FINALE TOP 16.....	3 861 161	3 692 489
FEDERALE 1.....	248 402	208 274
AUTRES DIVISIONS FEDERALES	264 553	234 457
HONNEUR ET SERIES REGIONALES.....	363 500	384 627
MATCHS INTERNATIONAUX	15 938 468	17 718 641
	20 676 084	22 238 488

PARTENARIATS & MEDIAS

	37 785 843	38 945 018
--	-------------------	-------------------

SEMINAIRES CNR

	2 393 988	2 065 817
--	------------------	------------------

CONVENTION LNR

	1 742 291	1 529 000
--	------------------	------------------

RECETTES COUPE D'EUROPE

	7 555 430	5 669 608
--	------------------	------------------

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

PUBLICATIONS/ABONNEMENTS.....	809 135	749 744
COTISATIONS.....	3 350 107	2 971 704
MUTATIONS.....	478 260	487 342
RECLAMATIONS / AMENDES.....	682 650	851 636
REDEVANCES.....	195 411	146 929
PRODUITS DIVERS.....	1 738 481	1 733 015
	7 254 044	6 940 370

SUBVENTIONS

MINISTERE DES SPORTS.....	1 962 997	1 612 693
AUTRES.....	720 750	556 134
	2 683 747	2 168 827

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	1 268 907	1 296 068
--	------------------	------------------

REPRISE S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	2 242 254	621 974
--	------------------	----------------

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION

	83 602 588	81 475 170
--	-------------------	-------------------

PRODUITS FINANCIERS

	887 398	450 600
--	----------------	----------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

	50 000	339 716
--	---------------	----------------

TOTAL GENERAL

	84 539 986	82 265 486
--	-------------------	-------------------

DETAIL DES CHARGES

EXERCICE 1-Juillet-2006 30-Juin-2007 (12 MOIS)	EXERCICE 1-Juillet-2005 30-Juin-2006 (12 MOIS)
---	---

ACHATS

VARIATIONS STOCKS.....	4 120	43 330
EAUX, GAZ, ELECTRICITE.....	335 513	307 589
HABILLEMENT - EQUIPEMENT	2 264 706	2 059 256
FOURNITURES ADMINISTRATIVES - BILLETTERIE.....	273 496	301 367
OBJETS PROMOTIONNELS ET MEDAILLES	246 203	276 247
AUTRES FOURNITURES.....	410 718	436 736
	3 534 756	3 424 525

SOUS-TRAITANCE & SERVICES EXTERIEURS

TRAITEMENTS INFORMATIQUES.....	837 951	678 209
FRAIS DE SECURITE DES MATCHS.....	1 560 098	2 165 355
FRAIS D'ORGANISATION DES MATCHS.....	6 342 695	6 013 933
LOCATIONS DE MATERIELS.....	1 935 762	1 416 335
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES.....	25 872	29 333
ENTRETIEN LOCAUX ET MATERIELS.....	145 273	225 138
ASSURANCES.....	257 111	240 144
TRADUCTIONS.....	7 524	16 039
HOTELLERIE - GARDIENNAGE - RESTAURATION / CNR.....	4 360 413	3 466 086
	15 472 698	14 250 572

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

FRAIS DE PROMOTION.....	711 421	1 396 939
PERSONNEL INTERIMAIRE.....	70 751	59 214
HONORAIRES & COMMISSIONS.....	1 460 869	1 534 364
BROCHURES ET IMPRIMES.....	1 007 849	802 822
IMPRESSION REVUES RUGBYMAG	765 922	790 324
FRAIS POSTAUX ET TELECOM.....	821 278	858 964
FRAIS BANCAIRES DIVERS.....	14 871	4 099
COTISATIONS ET FRAIS DIVERS.....	220 375	268 026
	5 073 336	5 714 752

FRAIS DE DEPLACEMENTS

DETAIL DES CHARGES

EXERCICE 1-Juillet-2006 30-Juin-2007 (12 MOIS)	EXERCICE 1-Juillet-2005 30-Juin-2006 (12 MOIS)
---	---

COMPETITIONS

TOP 16 (FINALE).....	97 945	106 186
NATIONALE 1.....	679 783	511 628
AUTRES DIVISIONS NATIONALES.....	1 361 172	1 429 675
HONNEURS & SERIES REGIONALES.....	1 360 886	1 240 579
JUNIORS.....	1 208 711	959 627
CADETS.....	1 008 515	977 407
FEMININES.....	416 423	459 850
SEVENS PARIS.....	-25 986	821 414
RUGBY VII.....	86 359	59 934
AUTRES.....	93 150	90 855
	6 286 958	6 657 155

COMMISSIONS

HAUT NIVEAU.....	68 524	118 067
GESTION SPORTIVE.....	145 325	176 355
COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES (CCA).....	913 565	649 807
BENEVOLAT.....	20 687	28 189
CLUBS DIVISIONS NATIONALES (CCDN).....	34 735	43 640
COMMISSION COMMUNICATION & REVUES FEDERALES.....	331 841	170 924
CONTRATS MARKETINGS.....	304 018	412 181
RELATIONS INTERNATIONALES.....	40 726	55 513
VIE FEDERALE (AG, CD, BF, REL. PUBLIQUES, CION APPEL, ...)	1 001 444	1 024 079
ORGANISATION MATCHES XV DE FRANCE.....	1 017 629	1 338 638
TRESORERIE.....	142 146	159 152
DEVELOPPEMENT.....	481 059	386 182
POLITIQUE REGIONALE.....	11 797	5 091
DNACG.....	47 091	44 365
LNR.....	39 225	30 766
FIRA.....	29 283	19 510
PROMOTION RUGBY 2007	62 903	44 914
FORMATION TECHNIQUE.....	232 434	246 652
CNR.....	19 137	20 692
	4 943 569	4 974 717

SELECTIONS NATIONALES

EQUIPE DE FRANCE.....	1 290 266	989 198
FRANCE AMATEUR.....	208 966	68 433
FRANCE A.....	494	59 832
JUNIORS.....	302 800	435 633
FEMININES.....	398 809	220 636
-21 ANS / - 20 ANS.....	158 866	171 668
TOURNOIS VII.....	158 766	177 965
STAGES JUNIORS & CADETS.....	186 822	105 958
	2 705 789	2 229 323

TOTAL FRAIS DE DEPLACEMENTS

13 936 316	13 861 195
-------------------	-------------------

DETAIL DES CHARGES

	EXERCICE 1-Juillet-2006 30-Juin-2007 (12 MOIS)	EXERCICE 1-Juillet-2005 30-Juin-2006 (12 MOIS)
IMPOTS ET TAXES		
IMPOT SUR LES SPECTACLES.....	1 213 396	1 119 076
TAXE SUR LES SALAIRES.....	136 084	101 079
TAXE PROFESSIONNELLE.....	288 213	147 307
FORMATION CONTINUE, FONDS CONSTRUCTION.....	157 109	101 149
IMPOTS FONCIER & TAXES DIVERSES	274 081	242 725
TAXE RETRANSMISSION TV.....	237 775	226 000
	2 306 658	1 937 336
CHARGES DE PERSONNEL		
APPOINTEMENTS PERSONNEL TITULAIRE.....	3 565 625	3 145 729
APPOINTEMENTS JOUEURS.....	3 029 760	3 451 837
APPOINTEMENTS ARBITRES.....	239 326	227 132
APPOINTEMENTS CONSEILLERS TECHNIQUES.....	315 288	318 161
APPOINTEMENTS AUTRES.....	99 622	38 304
ORGANISMES SOCIAUX.....	2 449 163	2 535 990
AUTRES CHARGES SOCIALES.....	287 446	225 632
	9 986 230	9 942 785
AUTRES CHARGES DE GESTION		
REVERSEMENT RECETTES FINALE TOP 16.....	1 173 708	1 094 475
REVERSEMENT RECETTES COUPE D'EUROPE.....	6 636 703	4 934 699
BLOCAGE ET SUBVENTIONS AUTRES CLUBS NATIONAUX..	1 625 612	1 503 035
REVERSEMENT PARTENARIATS & FRAIS PARTENARIATS...	4 175 687	4 519 128
SUBVENTIONS COMITES.....	5 933 987	6 034 865
SUBVENTIONS EMPLOI.....	1 619 118	1 142 858
SUBVENTION FONDATION FERRASSE / SOLIDARITE.....	150 000	150 000
AUTRES SUBVENTIONS.....	1 306 249	772 082
FONDS DE SOLIDARITE.....	387 207	420 732
AUTRES CHARGES.....	271 924	665 903
	23 280 195	21 237 777
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
DOTATION AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS.....	3 511 571	3 397 031
DOTATION CHARGES A REPARTIR.....	0	314 988
DOTATION PROVISIONS.....	758 427	3 472 467
	4 269 998	7 184 486
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	77 860 185	77 553 428
CHARGES FINANCIERES	582 505	494 359
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
VALEUR NETTE IMMOBILISATIONS CEDEES.....	0	81 096
DOTATION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....	724 210	724 210
	724 210	805 306
AIDE EXCEPTIONNELLE COMITES	975 000	0
IMPOT SUR LES SOCIETES	1 482 295	1 277 032
DEFICIT GIP France 2007	33 849 937	9 782 682
TOTAL GENERAL	115 474 132	89 912 807

A N N E X E

Le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2007 présente un total de 105.260.384 €.

Le compte de résultat dégage un déficit de 30.934.146 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

Ils sont arrêtés définitivement par le Comité Directeur du 25 octobre 2007.

Evènements significatifs

COUPE DU MONDE 2007

Le GIP a retenu comme principe comptable que l'organisation de la Coupe du Monde 2007 au travers du Host Union Agreement signé entre la FFR et la RWC ne pouvait être qualifié de contrat à long terme au regard du droit comptable, les charges et les produits relevant de la mission du GIP sont comptabilisés selon les règles générales de comptabilisation suivantes :

- les produits issus de la billetterie et du sponsoring sont comptabilisés en résultat au moment où la prestation est rendue, c'est-à-dire au titre de l'exercice de déroulement de la compétition ;
- les subventions sont comptabilisées dès lors qu'elles sont acquises ;
- les charges administratives d'organisation sont constatées en résultat au fur et à mesure des prestations reçues ;
- les charges directement liées au déroulement de l'événement lui-même, c'est-à-dire celles dont la prestation n'est reçue qu'au moment de l'événement, seront comptabilisées dans le résultat de l'exercice de l'événement.

La FFR a repris sur cet exercice dans ses comptes le résultat du GIP, soit un déficit de 33.849.937€.

Le total des déficits des trois premiers exercices du GIP est inscrit au passif du bilan pour un montant de 47.040.822€.

La perte exceptionnelle dégagée de ce fait devra être rapprochée du résultat final du GIP au terme de l'organisation de la Coupe du Monde 2007, soit au cours du prochain exercice se terminant le 30 juin 2008.

PROVISION POUR RISQUES

L'exercice précédent, la FFR avait été informée par son assureur de risques de litiges significatifs sur les exercices antérieurs. Les risques identifiés avaient été évalués à hauteur de 3.000.000€. L'évolution des litiges a été favorable cette saison et a permis à la FFR de diminuer sa provision à hauteur de 1.500.000€.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux principes de base :

- principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles utilisées sont présentées ci-après :

Règles sur les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel des logiciels et la création de sites internet. Ils sont amortis de manière linéaire sur une période de 12 ou 36 mois.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2005, la Fédération applique les règlements du CRC n°2002-10, 2003-07 et 2004-06 relatifs aux actifs.

Les constructions ont donc été décomposées en éléments homogènes (composants) auxquels la Fédération a attribué une durée d'utilisation sur la base d'un rapport d'Expert.

Le tableau suivant présente, par catégorie de constructions les durées d'amortissement fondées sur les durées d'utilisation.

a) Le coût de la construction du siège social est amorti sur la base des durées d'amortissement suivantes :

• gros œuvre	amorti sur	50 ans
• charpente	amortie sur	30 ans
• étanchéité	amortie sur	18 ans
• verrières, extérieurs	amortis sur	15 ans
• production, ascenseurs	amortis sur	20 ans
• équipements	amortis sur	12 ans
• aménagements extérieurs	amortis sur	30 ans

b) Le coût de la construction du CNR est amorti sur la base les durées d'amortissement suivantes :

• gros œuvre	amorti sur	50 ans
• charpente	amortie sur	30 ans
• étanchéité	amortie sur	18 ans
• verrières, extérieurs	amortis sur	15 ans
• production, ascenseurs	amortis sur	20 ans
• équipements	amortis sur	12 ans
• aménagements intérieurs	amortis sur	10 ans
• équipements spécifiques	amortis sur	10 ans
• aménagements extérieurs	amortis sur	30 ans

c) Par ailleurs la FFR, est co-proprétaire du siège du Comité Territorial d'Ile de France pour un montant de 533.000€.

Le coût de cet investissement est amorti sur la base les durées d'amortissement suivantes :

• gros œuvre	amorti sur	40 ans
• façade	amortie sur	20 ans
• installation générale	amortie sur	15 ans
• agencement	amorti sur	10 ans

La Fédération a opté pour la méthode prospective de comptabilisation des amortissements (sans impact sur les capitaux propres) avec réallocation des valeurs nettes comptables.

Par ailleurs, afin de conserver l'avantage fiscal de déduction des amortissements sur la durée d'usage, la Fédération a comptabilisé, conformément à l'instruction de la Direction Générale des Impôts 4A-13-05 du 30 Décembre 2005, des amortissements dérogatoires pour un montant de 724.210€ sur cet exercice, soit un total inscrit au passif de 1.448.421€.

Pour ce qui concerne les immobilisations, autres que les constructions, la Fédération a considéré que les durées d'utilisation réelles correspondent aux durées d'usage appliquées précédemment:

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont :

- mobilier de bureau 10 %
- matériel de bureau 20 %
- matériel informatique avant 6/2000 20 %
- matériel informatique après 6/2000 33 %
- matériel médical 33 %

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient d'acquisition.

Une provision individualisée est constatée pour les produits à rotation lente ou dont les probabilités de vente sont faibles.

CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions appropriées et sont déterminées de manière individualisée.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Ils sont représentatifs de différentes subventions reçues pour le CNR.

Les subventions d'investissements ayant financé des biens amortissables sont reprises en produits sur la même durée et le même rythme que l'amortissement initial des biens. La mise en place des nouvelles normes IFRS pour les immobilisations n'a pas impacté le rythme de reprise de ces subventions.

La subvention relative au terrain (non amortissable) est reprise sur une durée de 10 ans à partir du 1 septembre 2002.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Début exercice 01/07/2006	Augmentation	Transfert	Reprise	Fin exercice 30/06/2007
Terrain CNR	1 486 031			240 978	1 245 053
Constructions CNR	12 603 928			779 284	11 824 644
Matériel CNR	33 600			21 000	12 600
Mobilier CNR	352 865			227 644	125 221
Total Corporel	14 476 425			1 268 907	13 207 518

ASSURANCES

La prime d'assurance-licence est au maximum égale à 22,1 millions d'€. Le montant à verser effectivement est fonction du nombre d'accidents.

La FFR a choisi de faire cotiser les clubs sur la base de deux accidents, soit un montant de 18.29 millions d'€.

L'objectif de ce fonds est d'assurer le versement d'une prime complémentaire à la compagnie sans appeler à priori de cotisations supplémentaires auprès des clubs.

FONDS ASSURANCE	Début exercice 01/07/2006	Dotation (1) 2006-2007	Intérêt (2) 2006-2007	Reversion (3) 2006-2007	Prime Cplt (4) 2006-2007	Fin exercice 30/06/2007
Total Corporel	8 292 584	2 504 468	193 592	2 988 960	2 100 000	5 901 684

(1) La différence entre le montant des assurances collectées en 2006-2007 auprès des clubs et le montant versé effectivement à la compagnie, soit 2.504.468 €, a été affecté dans ce fonds spécial.

(2) Les fonds sont placés sur un compte titre spécifique à la Société Générale. Les intérêts générés sont incorporés sur le même compte.

(3) Lors de l'Assemblée Générale Financière du 16 décembre 2006 il a été décidé de reverser aux licenciés 16% de leur cotisation assurance de la saison 2005/2006, soit un montant effectif de 2.988.960€.

(4) Au cours de la saison 2005/2006 la compagnie a reversé à la FFR la somme de 2.100.000€ suite à la révision du dossier médical du second blessé de la saison 2003/2004. Le dossier médical de ce blessé a finalement été infirmé au cours de la saison 2006/2007 et la somme de 2.100.000€ a été payée à la compagnie.

PRODUITS DES PARTENAIRES

Lorsqu'un contrat de partenaire est co-signé par le partenaire marketing de la FFR chargé de rechercher de nouveaux contrats, la société Sportfive, l'ensemble des recettes et dépenses transitent par les comptes de cette tierce société. Seul le résultat net de chaque contrat déduction faite de la rémunération dudit intermédiaire est comptabilisé en produit dans les comptes de la FFR.

La clause d'exclusivité du contrat marketing liant la FFR au groupe Sportfive n'a pas été reconduite au 1^{er} juillet 2005.

Les droits TV du Tournoi des VI Nations sont directement commercialisés par le Comité des VI Nations.

Les droits TV des Tests Matches joués en France sont commercialisés par la FFR.

COUPE DU MONDE 2007

La Fédération Française de Rugby a engagé tout au long de la saison 2003-2004 et 2004-2005 des frais relatifs à l'organisation de la Coupe du Monde 2007. Le montant total des frais comptabilisés au 30 juin 2007 s'élève à 2.293.233 €. L'ensemble de ces frais engagés jusqu'à la création du GIP France 2007 seront repris et remboursés à la FFR par le GIP, après validation du montant par le contrôle de l'Etat.

Ces sommes sont incluses dans les charges constatées d'avance.

Par ailleurs des produits sont aussi enregistrés en produit constatés d'avance pour un montant de 448.262€. Ces montants seront repris par le GIP, après validation du montant par le contrôle de l'Etat.

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

ACTIF IMMOBILISE	Début exercice 01/07/2006	Augmentation	Diminution	Fin exercice 30/06/2007
Bail Emphythéotique	15	0	0	15
Logiciels	1 120 212	139 148	0	1 259 360
Total Incorporel	1 120 227	139 148	0	1 259 375
Terrain	380 830	0	0	380 830
Terrain CNR	2 409 780	0	0	2 409 780
Constructions	6 178 189	0	0	6 178 189
Constructions CNR	36 512 597	529 937	0	37 042 534
Instal Agencement	899 242	208 851	0	1 108 093
Mat de Bureau, Informatique & Mobilier	2 196 237	245 208	0	2 441 445
Mat Bureau, Informatique & Mobilier / CNR	3 542 412	150 437	0	3 692 849
Immobilisations en Cours	63 483	600 349	542 922	120 910
Total Corporel	52 182 770	1 734 783	542 922	53 374 631
Autres participations	17 573	0	0	17 573
Prêts	753 658	2 329 120	124 186	2 958 593
Total Financier	771 231	2 329 120	124 186	2 976 166
Total Général	54 074 228	4 203 051	667 108	57 610 171

AMORTISSEMENT	Début exercice 01/07/2006	Augmentation	Diminution	Fin exercice 30/06/2007
Bail Emphythéotique	1	0	0	1
Logiciels	596 082	402 101	0	998 183
Total Incorporel	596 083	402 101	0	998 184
Constructions	10 905 701	2 216 422		13 122 123
Instal Agencement	206 864	134 517		341 381
Matériel de Bureau, Informatique & Mobilier	4 581 040	758 531		5 339 571
Total Corporel	15 693 605	3 109 470	0	18 803 075
Total Général	16 289 688	3 511 571	0	19 801 259

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

ETAT DES PROVISIONS	Début exercice 01/07/2006	Augmentation	Diminution	Fin exercice 30/06/2007
Immobilisations Financières	60 636	0	27 727	32 910
Stock	95 127	3 862		98 989
Clubs & Comités	71 066	247 909	71	318 904
Clients	443 790	269 655	196 046	517 400
Produit à recevoir	51 308		45 075	6 233
Divers	15 244	0	0	15 244
Total (I)	737 171	521 427	268 919	989 679

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Litiges Divers	3 051 000	50 000	1 515 000	1 586 000
Litiges Fournisseurs	828 613	187 000	450 000	565 613
Frais sur Litige	130 000		46 000	84 000
Total (II)	4 009 613	237 000	2 011 000	2 235 613

PROVISIONS REGLEMENTEES

Amortissement dérogatoire CNR	651 038	651 038	0	1 302 076
Amortissement dérogatoire FFR	73 172	73 172	0	146 344
Total (III)	724 210	724 210	0	1 448 420

Total (I) + (II) +(III)	5 470 994	1 482 637	2 279 919	4 673 712
--------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	A un an an plus	A plus d'un an
Clubs et Comités	3 357 987	3 357 987	0
Clients	10 432 612	10 432 612	0
Etat	1 521 789	1 521 789	0
Produits à Recevoir	6 542 902	6 542 902	0
Débiteurs Divers	1 263 973	1 263 973	0
Charges Constatées d'avance	8 546 384	8 546 384	0
Total Général	31 665 647	31 665 647	0

ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunt CNR	13 404 078	728 931	12 675 147
Etablissements Financiers	0	0	0
Fournisseurs Divers	23 365 991	23 365 991	0
Comités, Clubs, Dirigeants	1 300 959	1 300 959	0
Dettes Sociales	2 397 595	2 397 595	0
Dettes Fiscales	1 620 430	1 620 430	0
Charges à Payer	7 886 509	7 886 509	0
Fonds de Solidarité	1 079 372	0	1 079 372
Divers	1 426 722	1 426 722	0
Total Général	52 481 656	38 727 137	13 754 519

PRODUITS A RECEVOIR

Droits TV Etranger 2004/2005	3 000
Marketing Sportfive 04/05	97 186
Marketing Sportfive 06/07	589 852
Convention LNR 06/07	1 306 646
ERC 06/07	1 461 085
Partenaires FFR 06/07	208 592
Subv MJS 2007 - 50%	780 464
Solde billets matches internationaux	98 850
Divers	2 353
FFR Développement Royalties	97 440
MJS - STAPS	38 486
RWC2007 - Places Sèches	1 858 949
Total	6 542 902

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Hospitalités RTH07	485 995
Divers contrats Assurance (année civile)	90 691
Divers Contrats de Maintenance	208 421
LNR - Protocole RWC 2007	5 130 000
Doc administratif saison 2006/2007	76 439
Location Matériel Reprographie, Courrier & Informatique	50 158
Charges GIP "France 2007"	2 293 234
Rente 3T2007 et 2S2007	211 447
Total	8 546 384

CHARGES A PAYER

Frais Bancaires	3 380
	198 552
Part Finale 03-04 LNR + Clubs finalistes	1 195 102
Reversement marketing 06-07 LNR	2 752 314
Solde ERC 06-07 part LNR	1 569 864
Divers Taxes	115 438
Divers Charges Sociales	61 137
Divers	190 772
Divers Comités & Clubs	1 799 950
Total	7 886 509

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

VI Nations	471 698
Partenariats FFR	2 142 278
IRB	350 903
GIP	448 262
MAE	54 000
Total	3 467 140

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Le montant des engagements de la FFR vis-à-vis des membres de son personnel relatifs aux indemnités de départ à la retraite a été calculé selon la méthode "PBO" dite de l'unité de crédit projetée.

Il s'élève au 30 juin 2007 à 479 281 €

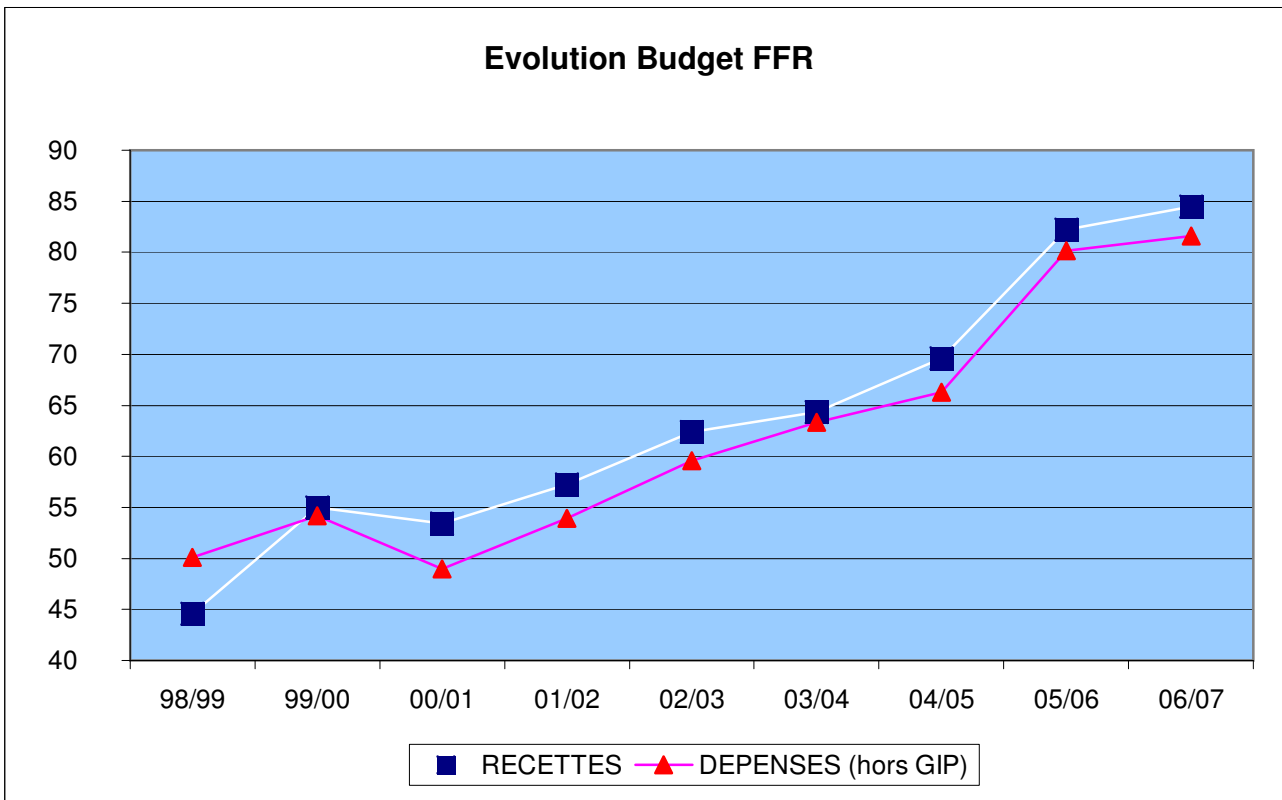
EFFECTIF au 30 JUIN 2007

Personnel ayant reçu au moins un bulletin au cours de la saison			
	2005/2006	2006/2007	
	Nb Pers	Nb Pers	Nb Bulletins
Dirigeants	3	3	25
Personnels Administratifs	94	116	1 115
Arbitres	71	107	138
Equipes de France	213	251	450
Cadres Techniques	72	63	242
Vacataires	32	40	46
Total	485	580	
<i>Nombre de bulletins émis</i>	<i>1713</i>		<i>2 016</i>

Effectif au 30 juin 2007, personnel administratif	Rue de Liège	CNR	Total
Cadres	20	3	23
Non Cadres	41	23	64
TOTAL	61	26	87

Liste des Filiales et participations

Filiales	FFR DEVELOPPEMENT	GIP COUPE DU MONDE 2007
DETENTION DU CAPITAL	100%	52%
CAPITAUX PROPRES	230 355 €	-47 099 870 €
	CA RESULTAT	CA RESULTAT
au 31/12/2003	571 092 € 155 761 €	
au 31/12/2004	669 192 € 85 180 €	
au 30/06/2005		1 649 730 € -3 408 203 €
au 31/12/2005	518 943 € 1 433 €	
au 30/06/2006		1 671 095 € -9 782 682 €
au 31/12/2006	518 943 € 1 433 €	
au 30/06/2007		2 778 190 € -33 908 985 €



FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

SOLIDARITE

	Versée	Collectée
SOLDE au 30/06/06		961 321 €
Matches Internationaux		370 808 €
Matches Amateurs		18 712 €
Forfait Clubs		144 199 €
FFR		75 000 €
Rente Handicapés	saison 06/07	537 660 €
Allocation Orphelins	saison 06/07	86 504 €
Divers		681 €
Total	624 845 €	608 720 €
SOLDE au 30/06/07		945 196 €

2) SOLIDARITE 2% LNR	Versée	Collectée
SOLDE au 30/06/06		- €
Championnat 06/07 & Europe		- €
Fondation Ferrasse	solde 06/07	- €
SOLDE à Payer à la Fondation Ferrasse au 30/06/07		- €

3) MUTATION	Versée	Collectée
SOLDE au 30/06/06		- €
Droits sur Mutation 06/07		134 176 €
Fondation Ferrasse		- €
SOLDE à Payer à la Fondation Ferrasse au 30/06/07		134 176 €

(*) la FFR verse une subvention complémentaire de 75,000€ par saison sportive à la Fondation Ferrasse

TABLEAU DE FINANCEMENT (Hors fonds Assurance)

EMPLOIS	EXERCICE	EXERCICE	RESSOURCES	EXERCICE	EXERCICE
	1-Juillet-2006 30-Juin-2007 (12 MOIS)	1-Juillet-2005 30-Juin-2006 (12 MOIS)		1-Juillet-2006 30-Juin-2007 (12 MOIS)	1-Juillet-2005 30-Juin-2006 (12 MOIS)
Aide exceptionnelle comités	975 000	0	Capacité d'autofinancement de l'exercice.....	5 880 870	8 697 873
			- résultat exercice	-30 934 146	-7 647 321
			- résultat du GIP.....	33 849 937	9 782 682
			- dotation amortissements.....	3 511 571	3 397 031
			- dotation charges à répartir.....	0	314 988
			- dotation provisions.....	758 427	3 472 467
			- aide exceptionnelle clubs.....	975 000	0
			- reprise s/amortissements & provisions.....	-2 279 918	-621 974
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé...	4 203 051	1 897 156	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé...	667 108	798 257
- immobilisations incorporelles.....	139 148	107 780	- immobilisations incorporelles.....	0	323 143
- immobilisations corporelles.....	1 734 783	1 643 193	- immobilisations corporelles.....	542 922	362 224
- immobilisations financières.....	2 329 120	146 183	- immobilisations financières.....	124 186	112 891
Réduction de fonds propres	1 268 907	1 296 068	Augmentation des fonds propres	724 210	724 210
- subventions d'investissement.....	1 268 907	1 296 068	- provisions réglementées.....	724 210	724 210
Remboursement de dettes financières.....	810 238	789 912	Augmentation des dettes financières.....	0	0
Total des emplois	7 257 196	3 983 136	Total des ressources	7 272 188	10 220 340
Ressource Nette	14 993	6 237 204			
Variation de l'actif circulant	5 191 863		Variation des Dettes	11 001 467	
Besoin en Fonds de Roulement	-5 809 604				
Variation de la Trésorerie	5 824 597				

Rapport général du Commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur dans sa séance du 24 Octobre 2007. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Prise en compte des résultats du GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 » :

Votre Fédération a pris en compte au 30 Juin 2007 une perte exceptionnelle de 33 849 937 euros correspondant à la perte comptable enregistrée dans les comptes du GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 » à la même date.

Les opérations financières du GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 », dont votre Fédération détient 52 % des droits, sont des dépenses et des recettes relatives à la mise en œuvre de son objet, à savoir l'organisation et la promotion de la coupe du monde 2007.

Conformément aux principes comptables décrits en annexe sous la rubrique « événements significatifs », certaines opérations sont, dès leur engagement, enregistrées dans les comptes de charges et de produits du GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 ». Elles font apparaître à la clôture de l'exercice clos le 30 Juin 2007 du GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 » une perte de 33 849 937 euros, quand bien même les résultats économiques et financiers de ce groupement ne seront dégagés qu'au moment de la reddition définitive de ses comptes.

Dans ses rapports avec les tiers, le GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 », est réputé agir pour le compte de la FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY, attributaire de l'organisation de la coupe du monde de rugby 2007.

Aussi, votre Fédération a-t-elle repris dans ses comptes le résultat du GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 » de manière que l'image des opérations de ce groupement, dans l'une ou l'autre des deux entités, ait pour les tiers un reflet identique et non équivoque.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier Général pour le compte du Comité Directeur et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
le 12 Novembre 2007

Guy Moraux
Commissaire aux comptes



Rapport spécial du Commissaire aux comptes Sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY, nous vous présentons, en application de l'article L 612-5 du Code de commerce, notre rapport sur les conventions réglementées.

I. CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE FFR DEVELOPPEMENT

La FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY est l'associée unique de la société FFR DEVELOPPEMENT constituée sous forme de EURL.

✓ La FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY a facturé à sa filiale des frais de domiciliation et des frais de gestion pour un montant respectif de 5 484 euros et 30 490 euros.

✓ Votre Fédération a facturé à FFR DEVELOPPEMENT des rémunérations et charges sociales correspondantes pour les personnels mis à disposition de sa filiale pour un montant de 111 351,74 euros.

✓ La FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY a perçu au titre de l'exercice 2006/2007 des redevances sur le chiffre d'affaires réalisé par FFR DEVELOPPEMENT pour un montant de 195 411,10 euros.

II. CONVENTIONS CONCLUES AVEC LE GIP « COUPE DU MONDE DE RUGBY 2007 »

La FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY détient 52 % des droits du GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 ».

✓ Votre Fédération a facturé au GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 » des frais de participation au « Train du rugby » pour un montant de 364 585,26 euros.

✓ Votre Fédération a facturé au GIP « Coupe du Monde de Rugby 2007 » des frais divers pour un montant total de 32 819,09 euros.

III. REMUNERATIONS VERSEES A DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Conformément aux articles L 612-5 du Code de commerce, 261-7-1°d et 242 C du Code Général des Impôts et 16 des statuts de votre Fédération, nous vous informons des rémunérations versées à des membres du Comité Directeur relatives à l'exercice 2006/2007.

Conformément à la décision du Comité Directeur réuni le 13 Janvier 2005, les rémunérations brutes suivantes ont été versées à :

✓ Monsieur René HOURQUET, Trésorier Général : 37 200 €
✓ Monsieur Alain DOUCET, Secrétaire Général : 37 200 €

Conformément à la décision du Comité Directeur, réunie le 24 Février 2007, la rémunération brute suivante a été versée à :

✓ Monsieur Jean DUNYACH, Vice-Président : 18 600 €

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris,
le 12 Novembre 2007

Guy Moraux
Commissaire aux comptes

